

Assemblée des délégués

Procès-verbal N°01/25

Date : 08.05.2024 – 11h00

Lieu : Salle de l'ACCM – Route de la Moubra – Crans-Montana

Présidence : M.Philippe VARONE, président de l'assemblée des délégués

Présent(e)s :

Selon la liste annexée au PV

Excusé(s) :

Selon la liste annexée au PV

Procès-verbal :

Frank MICHELLOD, Antenne Région Valais romand

Relecture et corrections : Arnaud BUCHARD, Agglo Valais central

Ordre du jour :

1. Accueil, contrôle des présences et ordre du jour
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024
4. Rapport d'activités 2024 : présentation du coordinateur
5. Comptes 2024 de l'Association Agglo Valais central : présentation et décision
6. Nominations statutaires
7. Divers et questions

Documents distribués en préambule de la séance :

- Comptes 2024 : AggloSion et Agglo Valais central
 - Rapport d'activité 2024
-

1. ACCUEIL, CONTRÔLE DES PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

En l'absence du Président de l'Assemblée des délégués, Philippe VARONE, Président du Comité de Direction, souhaite la bienvenue aux délégués et remercie les participants pour leur présence. Il remercie la Commune de Crans-Montana pour l'accueil.

Avant de passer aux autres points de l'ordre du jour, il donne la parole au Président de Crans-Montana, Nicolas Feraud, pour quelques mots de bienvenue.

Le Président soumet l'ordre du jour pour son approbation.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité sans modification.

Le support de présentation est annexé au procès-verbal.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

L'Assemblée désigne comme scrutateurs :

Jean-Michel Bonvin, Président d'Arbaz

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 DÉCEMBRE 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale (n°2/24) est soumis à approbation.

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 : PRÉSENTATION DU COORDINATEUR

Arnaud BUCHARD présente le rapport d'activités 2024.

Les points saillants sont les suivants :

Projet d'agglomération de 5^e génération :

- Dépôt officiel à Berne le 31 mars 2025, fruit d'une collaboration étroite avec les 22 communes et les services cantonaux.
- Montant des mesures proposées : CHF 141 millions (priorité A, échéance 2028-2032).
- Cofinancement fédéral attendu entre 30 % et 50 %. Décision du Conseil fédéral attendue à l'été 2026.

Réalisations concrètes en 2024 :

- 9 mesures terminées pour un cofinancement de CHF 550'000.–.
- 6 conventions de financement ont été signées avec Berne, pour un montant de CHF 935'880.-.
- Plusieurs réalisations dans le domaine de la biodiversité soutenues financièrement par le Canton et la Confédération.

Prochaines échéances :

- PA2 – Début des travaux : avant le 31 décembre 2027
- PA3 - Début des travaux : avant le 31 décembre 2025

Dans le cadre du PA3, il reste encore près de CHF 5 millions de cofinancement à disposition des communes du PA3, d'ici à fin 2025, pour des projets d'infrastructures en lien avec la mobilité. Le Coordinateur incite les communes à contacter l'Agglo si des travaux en lien avec le stationnement vélos, des infrastructures dédiées aux mobilités douces ou la valorisation et sécurisation routière sont envisagés.

Plan Directeur intercommunal

En ce qui concerne les zones d'activités économiques (ZAE), le Canton a mis à jour, sur mandat de la Confédération, la fiche C.4 de son Plan Directeur cantonal. Celle-ci a fait l'objet d'une consultation auprès des communes durant le mois de février et sera prochainement à l'enquête publique. L'objectif du Canton étant de la soumettre au Grand-Conseil à l'automne 2025. En cas de validation par le législatif cantonal, celle-ci serait immédiatement liante pour les autorités. La fiche demande, notamment, aux communes, de planifier à l'échelle régionale, via l'outil PDi, leurs ZAE. Afin d'anticiper sa mise en œuvre, le comité de l'Agglo Valais central souhaite lancer, prochainement, une étude à l'échelle du PDi de l'Agglo Valais central.

Vélos en libre-service

Depuis le 1er mai 2023, le réseau de vélos en libre-service est opérationnel au sein de 13 communes d'Ardon à Salquenen. Voici quelques chiffres :

- 94 stations à disposition des usagers et 320 vélos dont 75% à assistance électrique.
- Près de 6'000 utilisateurs ont testé le réseau depuis son lancement.
- 37'400 trajets réalisés en 2023-2024 et 40'000 trajets réalisés en 2024-2025.

Des statistiques détaillées seront envoyées aux communes début juin.

Transports publics

L'année 2024 a été marquée par de nombreux développements d'offre sur les lignes régionales et urbaines. Notamment l'entente tarifaire isireo-sion et la préparation d'isireso-sierre, permettra aux usagers de se déplacer librement et avec un seul billet dans les zones urbaines de Sion et Sierre.

5. COMPTES 2024 DE L'ASSOCIATION AGGLO VALAIS CENTRAL : PRÉSENTATION ET DÉCISION

Le coordinateur présente les comptes 2024 de l'Agglo Sion et l'Agglo Valais central.

Les vérificateurs des comptes proposent l'acceptation de ces derniers et de donner décharge aux organes responsables.

L'assemblée des délégués approuve les comptes 2024 d'Agglo Sion et de l'Agglo Valais central à l'unanimité. Elle donne décharge aux organes responsables.

6. NOMINATIONS STATUTAIRES

Selon l'article 8 des statuts de l'association, l'Assemblée des délégués se constitue pour la législature en élisant son Président, son Vice-Président et son secrétaire.

Sur proposition du Président, l'assemblée des délégués effectue les nominations suivantes pour la législature 2025-28 :

- M. Gilles Florey, Président de Salquenen : Président
- M. Nicolas Pralong, Président de St-Léonard : Vice-Président
- Organe opérationnel de l'association : Secrétariat

Selon l'article 8 des statuts de notre association, l'Assemblée des délégués élit les sept membres du comité de direction, qui s'organisera ensuite de lui-même.

Sur proposition du Président, l'assemblée des délégués nomme pour la législature 2025-28 le Comité de direction suivant :

- M. Pierre Berthod, Président de la Ville de Sierre
- M. Pierre-Marie Broccard, Président de la Commune d'Ardon
- M. Sylvain Dumoulin, Président de la Commune de Savièse
- M. Nicolas Féraud, Président de la Commune de Crans-Montana
- Mme Sylvie Masserey-Anselin, Présidente de la Commune de Chalais
- M. Philippe Varone, Président de la Ville de Sion
- M. Pierre-Michel Venetz, Président de la Commune de Vétroz

À la suite de ces nominations, le Président remercie MM. Stéphane Ganzer et Christophe Germanier pour leur implication et tout le travail effectué ces dernières années.

7. DIVERS ET QUESTIONS

La prochaine assemblée des délégués aura lieu en décembre 2025. La date exacte sera fixée ultérieurement.

La parole n'étant pas demandée, Philippe VARONE réitère ses remerciements au coordinateur pour le travail effectué, ainsi qu'au comité de direction, puis clôture la séance à 11h45.

Crans-Montana, le 08.05.2025 / VF

Frank Michelod

Annexes : ment.